

Volants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 mars 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 mars 2014

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL 25 MARS 2014

Séance du lundi 17 mars 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 204 M² SUR LE TECHNOPOLE DE NIORT A LA SEMIE - RESIDENCE UNIVERSITAIRE (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 22 OCTOBRE 2012)

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAÏE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAULT, Nicole GRAVAT, Jean-Jacques GUILLET, Nicole IZORE, Florent JARRAULT, Bernard JOURDAIN, Gérard LABORDERIE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphanie PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROUILLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Bianche BAWANA à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :
Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOIR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés :

Bianche BAWANA, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 17 MARS 2014

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE
3 204 M² SUR LE TECHNOPOLE DE NIORT A LA SEMIE - RESIDENCE
UNIVERSITAIRE (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 22 OCTOBRE 2012)**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 22 octobre 2012, le Conseil de Communauté a décidé de céder à la SEMIE (Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière et Economique de la Ville de Niort), la parcelle cadastrée EC 283, située dans le périmètre du Technopôle de Niort, au prix symbolique de 1 €uro, afin d'y réaliser une résidence pour étudiants.

La nature et l'importance du projet requièrent la mobilisation de nombreux financements : prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations, subventions diverses (Etat, Région, Conseil Général, CAN)...

Ainsi, il paraît nécessaire de prolonger le délai de signature de l'acte de vente, afin de permettre à la SEMIE de procéder au bouclage du plan de financement de l'opération, avant que la transaction n'ait lieu.

Il est donc proposé de confirmer la vente à la SEMIE de la parcelle cadastrée EC 283 aux conditions prévues initialement (soit au prix symbolique de 1 €uro) et de prolonger le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014.

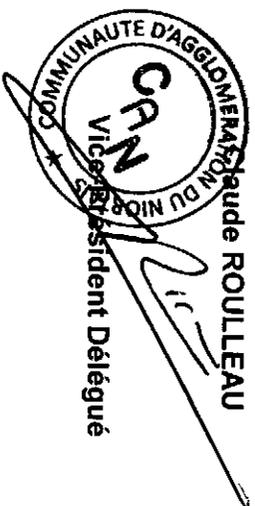
Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Confirmer la vente à la SEMIE (Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière et Economique de la Ville de Niort), ou à toute société qu'elle désignera pour réaliser l'opération, de la parcelle EC 283 (d'une surface de 3 204 m² environ), au prix symbolique de 1 €uro, afin d'y réaliser une résidence pour étudiants ;
- Confirmer que cette cession n'entre pas dans le champ d'application de la TVA ;
- Confirmer que cette cession à l'€uro symbolique sera réalisée en contrepartie de la réservation de logements sociaux (à hauteur au moins de 20% de la totalité des logements construits) ;
- Prolonger le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014 ;
- Préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0


Stéphane ROULLEAU
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
CGM
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NORD